



Data Privacy SandBox

Privacy by Design, les constats

Une implémentation de la *Privacy by Design* (en termes de visibilité sur les projets, sur la mise en œuvre des solutions, et d'efficacité) insatisfaisante pour l'ensemble des DPO :

- ✓ Des chefs de projet ne disposant pas toujours de l'expertise nécessaire pour sa mise en application,
- ✓ Des clients, consommateurs, partenaires, exigeants sur l'utilisation de leurs données personnelles,
- ✓ Une autorité de contrôle qui sanctionne lourdement le non-respect des règles de confidentialité.

Notre solution d'accompagnement

- ✓ Sécuriser le DPO sur la prise en compte de la *Privacy by Design*,
- ✓ Sensibiliser et faire monter en expertise le chef de projet sur le sujet,
- ✓ Accompagner votre équipe, grâce à nos experts pluridisciplinaires, à toutes les étapes de la démarche,
- ✓ Mettre en place un processus de communication digitalisé et contractualisé (SLA - Service-Level Agreement),
- ✓ Intégrer les exigences de la norme ISO 31700.

Notre offre

Au service de la mise en oeuvre, la *Privacy by Design* permet de **maîtriser les risques** liés à la **conformité RGPD** au sein de projets internes (développement d'applications, d'algorithmes, de projets informatiques...) à **forts enjeux RGPD** (forte volumétrie de données, données sensibles et / ou de tiers externes, application Internet...).

Notre SandBox permet une identification des enjeux RGPD dès l'initialisation, pour une mise en œuvre des solutions.



La **pluridisciplinarité de nos experts** offre une approche **360°** des enjeux :

Avocats en droit
des données
personnelles

Avocats en droit
du numérique

Consultants
RGPD

Experts en
Cyber Sécurité

Experts en
gestion de projet

Data Privacy SandBox by Grant Thornton

La méthodologie

Etape 1

Analyse des enjeux

- ✓ Analyse par nos experts d'un dossier de présentation du projet : expression de besoins, cible fonctionnelle, cas d'usage, origine et utilisation des données, solutions techniques utilisées,
- ✓ Réunion d'identification de l'ensemble des enjeux RGPD, avec le chef de projet et l'équipe SandBox,
- ✓ Proposition de solutions du chef de projet, en phase avec les enjeux,
- ✓ Avalisation des solutions par la SandBox sur la base d'une analyse risques / opportunités,
- ✓ Définition d'un Plan d'action Privacy by Design (PPD).

Etape 2

Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action Privacy by Design

- ✓ Suivi du déploiement du PPD par un représentant de la SandBox, selon vos méthodologies de gestion de projet (gestion en V, V agile, scrum). Mise en place d'experts pluridisciplinaires en fonction des besoins : pivot du projet, évolutions structurantes, remise en cause des solutions,
- ✓ Suivi du PPD via notre outil de gestion de projet « Monday »,
- ✓ Mobilisation des experts SandBox selon les besoins des chefs de projet, via notre outil digital de ticketing, garanti par notre Service-Level Agreement.

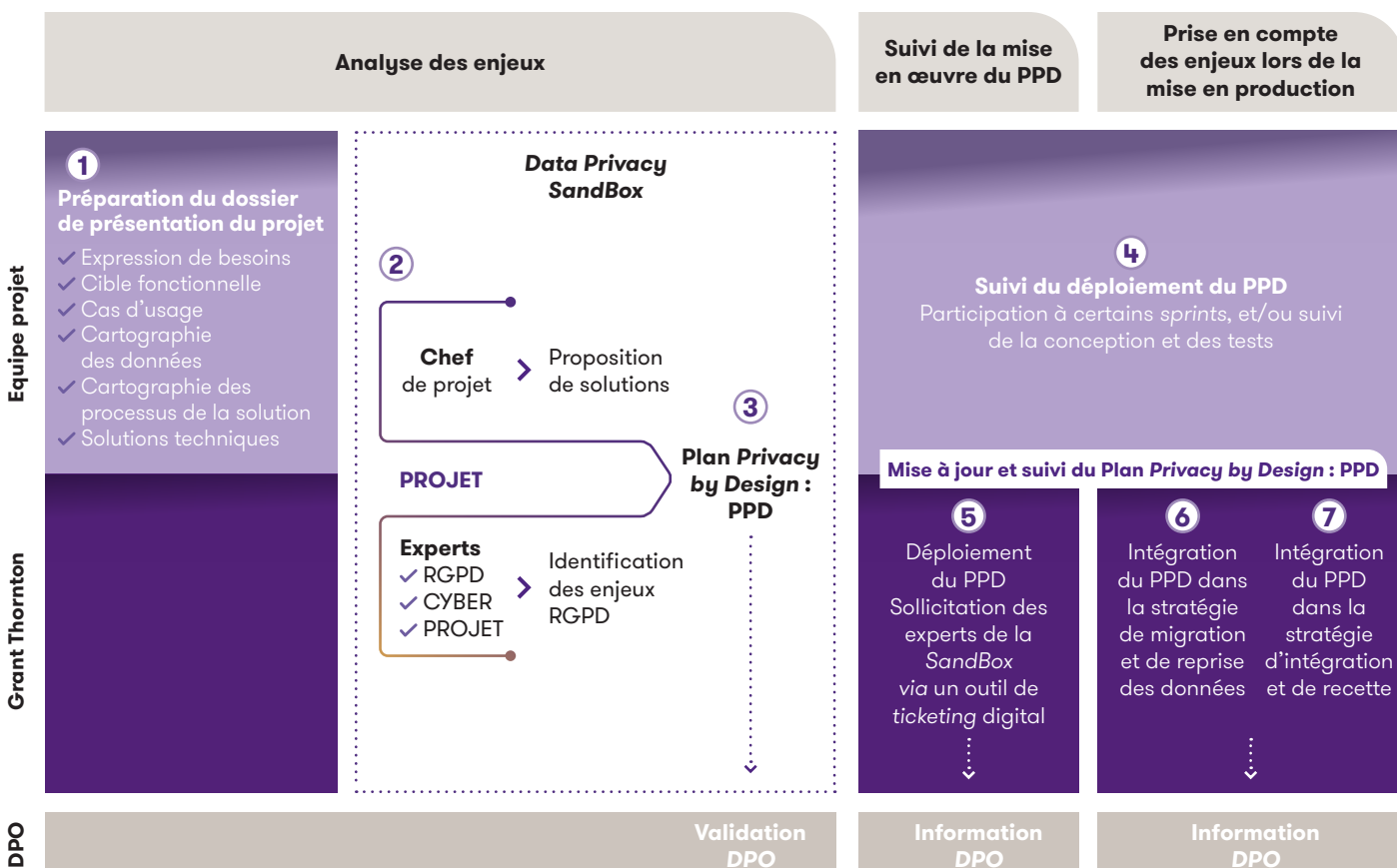
Etape 3

Prise en compte des enjeux lors de la mise en production de la solution

- ✓ Complétude du PPD selon les enjeux RGPD spécifiques à la stratégie : migration et reprise de données prévues, intégration et recette.

Notre relation avec votre DPO :

- ✓ Une information continue des prises en compte des exigences du RGPD dans le projet,
- ✓ Une participation à la validation du PPD,
- ✓ Un accompagnement dans la formalisation du PIA et la certification Europrivacy.



Sahra Hagani

Avocate Associée,
Grant Thornton
Société d'Avocats

Nicolas Rémy-Néris

Directeur, Avocat,
DPO Grant Thornton
Société d'Avocats



Nicolas Gasnier-Duparc

Associé, Business Risk Services,
en charge de l'offre
Data Privacy, Grant Thornton

Agnès de RIBET

Associée, en charge du
Business Development,
Marketing et Communication

grantthornton.fr

